



Courte victoire du duo

BIDEN HARRIS

dans une Amérique divisée



L'édito de Louis CHRETIEN



Enfin terminé : après quatre ans de ce qui ressemblait au début à une mauvaise farce, le mandat du président des États-Unis Donald Trump prend fin avec l'interminable scrutin du 3 novembre. On serait bien avisé de ne pas sauter de joie ou de ne pas crier au jour historique, chacun est bien conscient que le nouveau président, Joe Biden ne sera pas celui de la paix et de la justice sociale. Mais tout de même, à la lueur des dégâts provoqués par l'administration Trump, on peut souffler avec certains peuples mis à mal par l'aventurisme étasunien depuis quatre ans.

Transfert de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem, sortie de l'accord sur le nucléaire iranien, sanctions meurtrières contre la Russie et le Venezuela, bombardements sur la Syrie et l'Afghanistan, renforcement du blocus criminel contre Cuba... L'impérialisme nord-américain a atteint sous Trump un stade d'agressivité inédit depuis la fin de la guerre froide. Gageons que le retour des démocrates à la Maison blanche permette de desserrer l'étau qui asphyxie les peuples du monde.

Pourtant les Républicains n'ont pas dit leur dernier mot : malgré la défaite à l'élection présidentielle, la droite étasunienne résiste bien aux élections législative et emporte plusieurs sièges de gouverneurs d'États, soulignant ainsi les faiblesses d'un parti démocrate qui peine à mobiliser sur d'autres arguments que la peur de l'extrême-droite. Saluons en ce sens les efforts de la gauche socialiste qui, dans le sillon de la très bonne campagne de Bernie Sanders, n'a pas été étrangère à la mobilisation de la jeunesse et des travailleurs contre Trump sans ménager leurs critiques contre une direction du parti démocrate intimement liée au sort du capitalisme ultra-financiarisé.

Sauver le capitalisme et l'empire étasunien menacés par le déclin, voilà la mission qu'une faction de la bourgeoisie a confié à Joe Biden. Celui-ci se trouve à la croisée des chemins : accepter sa mission ou s'appuyer sur les mobilisations en cours pour répondre aux aspirations populaires en termes de justice et d'égalité. Les États-Unis, devenus depuis trente ans la seule superpuissance mondiale, voient petit à petit leur domination s'affaiblir à mesure que la République populaire de Chine les concurrence dans les domaines de la production, de la recherche, de la technologie. Alors qu'ils n'ont plus les moyens de leurs ambitions impérialistes malgré une hausse sans précédent des dépenses militaires depuis quatre ans, les États-Unis voient peu à peu des peuples autrefois soumis prendre leur propre chemin, en toute souveraineté. L'incapacité des forces d'extrême-droite, soutenues par les États-Unis, à renverser les gouvernements élus de Bolivie ou du Venezuela témoignent du déclin étasunien.

L'Afrique



Toujours malmenée

2

Meurtre: Samuel PATY



L'ADN de la violence

3

Fabien Gay



De retour à Cordemais

4

(Re)confinement



Les collectivités en 1^{ère} ligne

5

100 ans du PCF



Loire
Atlantique

Page spéciale

7

Manifestations pour le droit à l'IVG en Pologne

Le tribunal constitutionnel polonais, contrôlé par le Parti droit et justice (PiS), nationaliste et intégriste, a rendu le 22 octobre dernier un **arrêt interdisant les interruptions volontaires de grossesse en cas de malformation du fœtus** (98 % des IVG pratiquées en Pologne). Autorisé en 1956 sous la Pologne populaire, l'accès à l'IVG a été considérablement limité en 1993 par le gouvernement de Lech Walesa.

Depuis l'arrêt du tribunal, des centaines de milliers de femmes battent le pavé pour défendre leur droit à disposer de leur corps. Sous la pression populaire, le gouvernement du PiS cherche une voie de sortie sans empiéter sur les prérogatives du tribunal. Chaque année, près de 150 000 avortements clandestins seraient réalisés en Pologne, sans compter ceux effectués par des femmes polonaises à l'étranger.



L'international

2

L'Afrique, toujours malmenée

Sans avoir été touchée au même niveau que les autres continents par le coronavirus, l'Afrique est amenée à en subir des conséquences extrêmes, accentuant dramatiquement les problèmes existants : ne serait-ce que sur le plan sanitaire où le continent connaît 400 000 décès par an dus au paludisme...

Ainsi, la chute des cours des matières premières, consécutives à l'effondrement de la demande, le brusque ralentissement des exportations des produits agricoles, l'arrêt du tourisme là où il représente une part importante de l'économie locale ont généré des dizaines de millions de destructions d'emploi. L'économie informelle, représentant parfois jusqu'à 80% de l'activité, a de plus rejeté des populations entières dans l'extrême pauvreté.

Ces dernières semaines, le Nigéria a connu de très grands mouvements populaires. Dénonçant les violences policières début octobre, des milliers d'étudiants se sont regroupés pacifiquement dans les grandes villes du pays. La répression, sanglante, a fait des dizaines de morts et des centaines de blessés. Les manifestations se sont alors muées en véritables émeutes, avec des incendies de véhicules et de bâtiments, des prises d'assaut de postes de police, puis des pillages de masse ciblant des bâtiments publics et des entrepôts d'alimentation, nourriture qui devait être distribuée pendant le confinement du printemps dernier.

Il est à noter que ce pays, bien que premier producteur de pétrole du continent africain, connaît un taux de pauvreté extrême, avec 112 millions d'habitants (plus de la moitié de la population) vivant avec moins de 1,90 \$ par jour.

Le président Muhammadu Buhari a prévenu qu'il n'autoriserait personne à « mettre en péril la paix et la sécurité de l'Etat » ; il estime même avoir été « trop faible » face à la contestation...

Rien n'augure donc d'un retour prochain à la paix civile.

L'Éthiopie subit ces derniers jours une escalade militaire : craignant que le TPLF (Front de Libération du Peuple du Tigré), ne cherche à constituer un État séparatiste, le gouvernement éthiopien, accusant le mouvement d'avoir attaqué une base de l'armée fédérale, est en train de masser des troupes dans la région concernée.

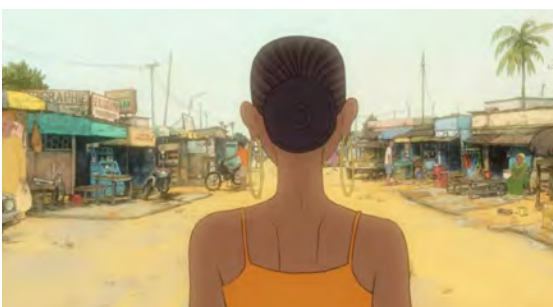


Image tirée de "Aya de Yopougon", Marguerite Abouet et Clément Oubrerie

L'Amérique du sud montre une autre voie

Un an après le putsch fasciste qui avait chassé le président Evo Morales du pouvoir, les **Boliviens ont plébiscité le retour du Mouvement vers le socialisme (MAS) en élisant Lucho Arce** à la présidence de la République le 18 octobre dernier. L'ancien ministre de l'économie a triomphé avec plus de 55 % des voix dès le premier tour (10 points de plus que Morales un an plus tôt) et pourra s'appuyer sur un parlement ancré à gauche. **Les défis sont immenses pour le nouveau gouvernement : après un an de troubles, la gauche bolivienne doit reconstruire un système démocratique mis à mal par les ingérences étasuniennes** de 2019 et protéger les ressources naturelles de la Bolivie. Alors que les forces progressistes semblaient peiner dans la région, l'élection bolivienne sonne comme un coup d'arrêt cinglant à la progression du néolibéralisme. Le nouveau président a immédiatement annoncé la réouverture des relations diplomatiques avec Cuba et le Venezuela.

Le Chili a quant à lui suivi les traces de son voisin en **rejetant par référendum la constitution héritée de l'ère Pinochet le 25 octobre**. Plus de 78 % des Chiliens ont répondu « oui » à la question posée « Souhaitez-vous une nouvelle constitution ? » Ce référendum constituait la principale concession du gouvernement conservateur au mouvement social monstre engagé au Chili depuis octobre 2019 contre les privatisations et la vie chère. Le rôle des communistes chiliens a été déterminant dans le débouché politique de cette révolte. Depuis les réformes néolibérales de la dictature

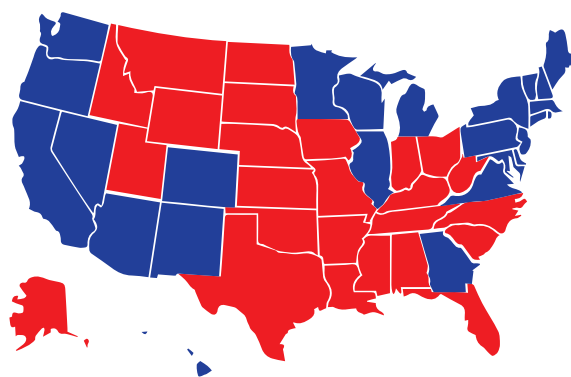


de Pinochet, le Chili compte un grand nombre de services publics privatisés et le niveau d'inégalités est parmi les plus élevés du continent. **Quatre électeurs sur cinq ont approuvé que la rédaction de la nouvelle constitution incombera à une convention composée de citoyens élus sans parlementaires**. Cette mesure était destinée à empêcher la mainmise des partis conservateurs. Trente ans après la chute de la dictature, le Chili se débarrasse enfin des derniers oripeaux du pinochétisme.

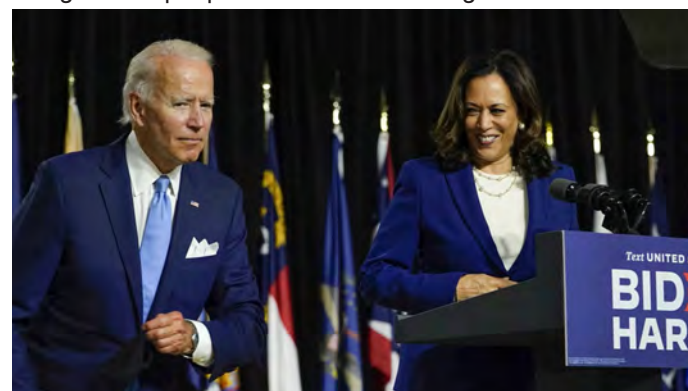
Les États-Unis célèbrent la défaite de Trump

Il fallait avoir de la patience et des nerfs solides pour suivre le dépouillement des élections étasuniennes : dû à un système complexe de vote par État, Joe Biden, pourtant loin devant au nombre de voix, n'a pu célébrer sa victoire que cinq jours après le scrutin.

BIDEN : 306 **TRUMP : 232**
MAJORITÉ : 270
77,6 MILLIONS DE VOIX **72,3 MILLIONS DE VOIX**

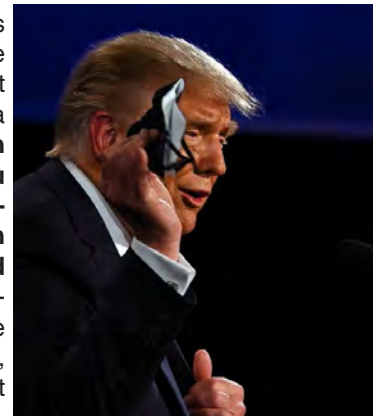


Il va sans dire que l'élection de l'ex-vice-président d'Obama ne suscite pas l'enthousiasme outre-Atlantique et ailleurs. Biden, 78 ans, figure du centrisme démocrate, a participé à tous les renoncements en matière de santé de son mentor et a soutenu sans réserve ses politiques meurtrières à l'égard des peuples du Yémen ou d'Afghanistan.



Si le fond de son programme n'a pas fait l'objet de débats au cours d'une élection centrée sur la personnalité du président sortant, on peut d'ores et déjà prévoir que son ambitieux programme d'assurance santé publique soit déjà obsolète en raison de la crise économique que traverse le pays. **Même l'élection de Kamala Harris, première femme à occuper le siège de vice-présidente, ne satisfait plus une nation lassée par les symboles**.

La véritable victoire pour les États-Unis comme pour le monde réside dans le départ de l'actuel locataire de la Maison blanche. **La gestion calamiteuse de la crise du Covid-19 n'est que la dernière des catastrophes en date du mandat de Donald Trump**. Le président-milliardaire n'a eu de cesse de choyer sa propre classe, offrant baisses d'impôts et hausses des dépenses militaires jamais vues auparavant. Les maigres engagements des États-Unis en matière environnementale ont été balayés au profit de l'exploitation de pétrole de schiste. Sa base populaire s'aminçant avec les déceptions liées à sa politique protectionniste de baisse du chômage, Trump a préféré s'appuyer sur des bandes armées s'attaquant à ses adversaires démocrates.



A présent, toujours dans sa stratégie outrancière de déstabilisation de la démocratie, le président sortant multiplie les provocations à l'égard de son successeur. Refusant de reconnaître sa défaite, il multiplie les recours devant les tribunaux tandis que ses partisans crient à la fraude massive – accusation jusqu'ici infondée. Il est prévu que Joe Biden soit investi au mois de janvier. D'ici là, la transition vers une société apaisée de ses tensions paraît bien incertaine.

Répression syndicale : Mathieu Pineau devant les juges

Mathieu Pineau, dirigeant du syndicat CGT Mines et Energie 44 a été assigné au tribunal de St Nazaire le 12 octobre dernier. Plus de 200 personnes étaient venues soutenir le syndicaliste confronté à un acharnement pénal depuis qu'un collectif intersyndical avait occupé les voies en gare de Savenay le 14 janvier dernier, au moment du mouvement contre la réforme des retraites.

Il a depuis été convoqué à la gendarmerie et est aujourd'hui confronté à la justice qui entend individualiser la responsabilité d'une action collective. Au tribunal, le juge a condamné Mathieu Pineau à 300 euros d'amende. Le syndicaliste et son avocat ont fait appel. « Accepter cette condamnation serait reconnaître les faits qui me sont reprochés alors qu'avec mes 2 bras je ne peux pas empêcher les trains de circuler » a-t-il déclaré au sortir du tribunal.



En France

3

L'ADN de la violence



Il y a des traits communs reliant les deux spirales de la violence, évoluant ces dernières semaines dans un ensemble macabre. Alors que la société connaît une nouvelle fois la sidération qui a fait suite à la décapitation de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, l'extrême-droite sous toutes ses formes est venue s'abreuver au sang encore frais pour se redonner des couleurs.

Du « décapitons la République » de monarchistes d'une Action française revenue d'entre les morts à l'attaque menée par un membre de Génération identitaire à Avignon, l'air s'épaissit et offre libre cours aux initiatives les

plus nauséuses, menaçantes à l'égard des habitants de ce pays, de confession musulmane : attaques de femmes voilées, de commerçants maghrébins, lettres de menaces adressées à des mosquées... Les villes de Nantes et de Saint-Herblain n'ont pas été épargnées.

Marine Le Pen, chacun s'y attendait, est venue devant les caméras pour rappeler qu'elle veut « éradiquer l'islamisme » avec une « législation de guerre » en créant des procédures judiciaires et policières spécifiques et un régime carcéral tout aussi spécifique... En-dehors donc de l'État de droit. La présidente du Rassemblement National a par ailleurs réitéré son vœu d'armer les polices municipales et de créer des centres pénitentiaires « adaptés » – pour mémoire, elle parlait de rétablir la peine de mort après le massacre à Charlie, ce qui, concernant des volontaires au suicide, montre les limites de la réflexion.

Bien-entendu, l'immigration « massive » est une nouvelle fois mise en cause, comme fournissant « une armée »... fonds de commerce classique de l'extrême-droite, exagérant sérieusement le nombre d'assaillants tout en donnant dans l'amalgame et la confusion. Amalgame et confusion repris d'ailleurs à tous les étages, puisqu'au sein même du gouvernement, la rhétorique extrémiste devient élément de langage : Gérard Darmanin et les rayons de cuisine communautaires, Jean-Michel Blanquer et « l'islamo-gauchisme »... Emmanuel Macron, en fustigeant ce qu'il appelait le séparatisme, avait préparé le terrain. De Manuel Valls à Bruno Retailleau ou Éric Ciotti, une grande partie du monde politique s'est mis à glisser idéologiquement. Parce qu'il serait dommage de ne pas profiter de la position de faiblesse de notre société, consécutives aux attaques, le Turc Recep Erdogan ou le Tchétchène Ramzan Kadyrov alimentent le feu. A défaut de prouver l'existence d'un « choc des civilisations », nombreux sont les candidats à y travailler.



Arié Alimi :
« On ne combat pas la violence par la violence »

L'avocat de la ligue des droits de l'homme en appelle à l'apaisement. « On ne combat pas la violence par la violence. Il convient de prendre de la hauteur plutôt que de s'en prendre à des institutions qui sont totalement dévouées à la République depuis toujours comme l'Observatoire de la laïcité. Il faut faire un travail social, éducationnel, donner les moyens à ceux qui protègent la République, aux enseignants qui donnent l'esprit critique aux enfants. C'est comme cela que l'on traitera les germes du terrorisme. »



«Contre l'islamisme, il faut tenir la promesse républicaine»
Ian Brossat, entretien avec Aurélien Soucheyre

« Il faut assécher le terrain sur lequel le terrorisme prospère. Quand l'État et les services publics reculent, ce sont les mafias qui avancent. Un retour massif de l'État et des services publics sous toutes leurs formes, et pas seulement répressives, doit être organisé. Il faut redonner foi en la République. L'école doit être consolidée. Il faut aussi une tout autre politique en matière d'urbanisme et de logement. C'est bien beau de dénoncer le séparatisme. Mais qui se sépare de qui quand on a d'un côté des ghettos de riches et de l'autre des ghettos de pauvres, quand certains territoires huppés se barricadent et laissent les autres prendre en charge les populations les plus fragiles ? Il ne faut plus accepter cela. »



André Chassaigne (PCF):
«La mort de Samuel Paty nous oblige»

Le président du groupe de la Gauche démocrate et républicaine (GDR) à l'Assemblée nationale s'est exprimé lors des séances de questions au Gouvernement. EXTRAITS.

« Les valeurs que Samuel Paty transmettait à ses élèves nous obligent. Elles nous obligent à la dignité. Pour cela notre nation doit être unie (...) sans instrumentalisation politique. Elles nous obligent à défendre avec la plus grande ferveur la laïcité. Et au nom de ce principe avec lequel nous ne pouvons transiger, nous nous devons de respecter l'exercice de tous les cultes dès lors qu'ils se conforment aux lois de notre République.

La mort de Samuel Paty nous oblige aussi auprès de tous les enseignants qui doivent pouvoir (...) offrir à nos enfants l'émancipation par le savoir. (...) Elle nous oblige enfin à endiguer l'emprise de l'islamisme politique, à éradiquer ce terrorisme abject. (...) Le pire serait de tomber dans le piège de la division (...). Si c'était le cas, celui qui a ôté Samuel Paty à sa famille et à notre pays aurait gagné. »

Hommage à Samuel Paty :

La lettre Jaurès en version édulcorée du ministère de l'éducation Nationale

Si le ministère de l'Éducation nationale a voulu rendre hommage à Samuel Paty, le moins qu'on puisse dire c'est que celui-ci s'est fait dans des conditions étranges. Après l'annonce, du (re)confinement, les annonces se multiplient au ministère, si la date n'a pas changé, c'est l'heure qui pose problème, finalement tant pis pour les préparatifs sanitaires, ça sera 9h.



Dans la foulée est donc prévu de lire la lettre de Jaurès « aux Instituteurs et Institutrices », parue dans LaDépêche en 1888. Sauf que lettre mise à disposition des enseignants et qui a été lue ce 2 novembre dans les établissements scolaires, n'a pas été retranscrite

dans son intégralité... Un paragraphe manque à l'appel, Jaurès fustige « (le) système déplorable (que) nous avons en France avec ces examens à tous les degrés qui suppriment l'initiative du maître et aussi la bonne foi de l'enseignement, en sacrifiant la réalité à l'apparence »

A noter que pour bien finir la matinée les élèves de CM2 d'une classe de Conflans-Sainte-Honorine (la ville où enseignait le professeur Samuel Paty, assassiné le 16 octobre) ont accueilli, le Premier ministre et son ministre de l'Éducation où ils ont respecté ensemble la minute de silence de 11h à 11h17. Les ministres n'ont donc même pas sauvé les apparences en arrivant en retard à l'école.

État d'urgence sociale au CHU

(proportionnellement 3,5 fois moins de décès à l'hôpital). Le CHU de Nantes, d'ailleurs, a vu une légère baisse des hospitalisations, passant de 172 patients le 3 novembre à 168 patients le 7.

Or, du côté du personnel encadrant, l'inquiétude grandie. Un appel à la grève a été lancé pour le vendredi 13 novembre, afin d'alerter sur le manque de moyens récurrent et sur l'épuisement des professionnels, infirmiers, aides-soignants, agents de service.

« L'encadrement responsable d'équipes ne peut plus assumer et réaliser les missions qui lui sont dévolues, au regard de la taille des équipes, du périmètre d'activité. Il passe son temps à trouver des solutions pour avoir des soignants au chevet des malades. Le ratio personnel/malades est calculé au plus juste, les personnes absentes ne sont pas toutes remplacées,

le cadre jongle alors avec la vie privée des professionnels : rappel sur des repos, heures supplémentaires, changement d'horaires de travail, week-ends supplémentaires. Dans ce contexte, trouver les compétences nécessaires à un travail de qualité est une gageure », explique dans un communiqué le syndicat CFE-CGC Acteurs santé. « Depuis dix ans, le CHU de Nantes a subi la réduction de 10% de ses effectifs, alors que l'activité n'a cessé d'augmenter. »

Philippe Bizouarn, anesthésiste-réanimateur au CHU de Nantes, alertait fin octobre sur le fait que le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) « permettrait » à des personnels soignants atteints par le virus mais asymptomatiques de se rendre au travail « s'ils étaient jugés irremplaçables » (avec un personnel en flux tendu, qui ne l'est pas ?), à condition de porter un masque et de prendre des pauses isolément... Nous voici rassurés!



Quinze jours après le début du « reconfinement », l'augmentation au niveau national du nombre de nouveaux cas positifs semble marquer un arrêt. Cependant, le nombre d'hospitalisations, d'admissions en réanimation ainsi que les décès causés par le virus ne diminuent pas. Des spécialistes prévoient même un « pic » à venir...

La Loire-Atlantique, épargnée pendant la première vague, continue de connaître des chiffres plus faibles qu'ailleurs, rapportés à la population française dans son ensemble

Airbus investit massivement à Saint-Nazaire : un signe de confiance dans l'avenir

La crise de l'aéronautique n'a décidément pas fini de faire couler de l'encre. Après les annonces de milliers de suppressions de postes chez le géant de la construction aéronautique l'été dernier, Airbus annonce aujourd'hui un investissement de 60 millions d'euros dans son usine de Gron à St Nazaire. Une bouffée d'oxygène pour l'industrie aéronautique en Loire-Atlantique après les pressions exercées par la direction pour obtenir avec les syndicats FO, CFTC et CFE-CGC un accord de compétitivité (baisse des droits sociaux) au prétexte de préserver des centaines d'emplois. La CGT ayant refusé de signer cet accord de régression. La nouvelle ligne de production sera consacrée à la fabrication de l'A321 XLR, dernière version de l'A320 qui peut transporter plus de passagers et qui consomme 30% de carburant en moins. Une évolution qui conforte ce modèle en tant qu'avion de sortie de crise. Avec la covid-19, la fermeture de frontières, les avions long-courriers sont cloués au sol et les avions courts et moyens courriers continuent de séduire les compagnies aériennes. Ce scénario de sortie de crise valide l'analyse de la CGT et justifie son refus de signer le Plan Social pour l'Emploi qui est un non-sens compte tenu du carnet de commandes de plus de 7300 avions.



En Loire-Atlantique

4

Amazon.stop

Amazon fait partie de ces entreprises que la bonne fée Internet a su combler : fondée il y a moins de 25 ans, cette société a su très vite parvenir dans les toutes premières mondiales, employant à travers le monde presque 650 000 personnes. Au départ simple commerce de vente de livres en ligne, Amazon s'est très vite diversifié pour devenir le géant du commerce électronique que l'on connaît, avec un chiffre d'affaires annuel atteignant la somme de 280 milliards de dollars (2019).

Pour en arriver là et permettre au fondateur Jeff Bezos d'atteindre la place enviée d'homme le plus riche du monde (131 milliards d'€ en 2020), un certain nombre de recettes ont été appliquées : dépenses considérables dans des opérations de lobbying, fraude fiscale, dissimulation de chiffre d'affaires, dumping...

« Alexa, défiscalise mes impôts dans un paradis fiscal. »



Demandez à Alexa ce que vous voulez, comme de gérer vos appareils connectés. Musique, Informations, maison connectée et bien plus sont maintenant à portée de voix.

amazon impot

business model repose sur la rapidité, l'innovation et l'obsession du client – des choses qui ne sont généralement pas associées au syndicalisme. Lorsque nous perdons de vue ces domaines essentiels, nous compromettons la sécurité de l'emploi de chacun : les vôtres, les miens et ceux des associés. »

Prêts à vendre sans scrupule des ouvrages négationnistes ou des poupées pédophiles, les tenants de ce modèle commercial portent en outre une atteinte directe au tissu commercial local, mettant en situation de fragilité des pans entiers de l'économie. **Aux Etats-Unis, il a été démontré qu'un emploi créé par Amazon en détruisait directement de deux à quatre.**

Afin de poursuivre son développement en France, Amazon, sous des prête-noms, tente de construire d'immenses entrepôts en France. Alertés, les pouvoirs publics sont en train de manifester leur opposition à ces implantations. **Ainsi, à Ensisheim dans le Haut-Rhin ou, pour la Loire-Atlantique à Montbert, des collectifs se constituent pour dire « STOP AMAZON »**

Pas d'Amazon dans ma zone

Une tribune collective, initiée par Attac et signée notamment par les élus communistes, a été publiée par Ouest-France. Cette tribune s'inquiète de l'implantation envisagée pour 2021 d'une plateforme Amazon de 186 000 m² à Montbert, dans le sud du département.

Elle dénonce l'opacité des demandes de permis de construire, la précarité des emplois créés, les conditions de travail particulièrement pénibles dans les entrepôts, les licenciements abusifs, la sous-traitance...

Ce texte alerte par ailleurs sur les conséquences à très court terme sur l'emploi local et le commerce de proximité, ainsi que sur une certaine « standardisation » des comportements clients.

L'entreprise est de plus accusée de frauder le fisc, de dissimuler une partie du chiffre d'affaires réalisée en France et de bénéficier d'avantages indus, le tout sans respecter le minimum d'exigences environnementales.

Un parlementaire communiste pour soutenir la transition énergétique et écologique

Fabien Gay, sénateur communiste de Seine St Denis était en Loire-Atlantique le 19 octobre. Accompagné par Louis Chrétien, Eric Couvez et Pedro Maia, membres de la direction départementale du PCF, Fabien Gay est venu pour suivre l'évolution de projets industriels tournés vers la transition énergétique et écologique.



Lors de sa dernière visite, en janvier 2018, Fabien Gay s'était engagé à revenir rencontrer les salariés et les syndicalistes CGT parmi lesquels ceux du Grand port maritime Nantes-St Nazaire et ceux de la centrale électrique de Cordemais dont la fermeture a été confirmée par la Loi énergie-climat votée il y a un an. **La Loi énergie-climat adoptée en novembre 2019 prévoit de plafonner la durée de fonctionnement des centrales à charbon**, ce qui conduira à leur fermeture tout en conservant la possibilité d'y avoir recours ponctuellement lors des pointes de consommation.

En ce qui concerne la centrale de Cordemais, elle est indispensable à l'alimentation en électricité de la Bretagne, surtout lorsque les pics de consommations électriques sont atteints pendant l'hiver. Les engagements du gouvernement à fermer les centrales à charbon au 1er janvier 2022 sont donc toutes relatives tant que la capacité de production d'électricité pour alimenter notre pays ne sera pas à la hauteur de ses besoins. Et cela n'arrivera pas avant l'entrée en service de l'EPR de Flamanville prévu pour 2026. A moins que, dans le cadre de la libéralisation du marché de l'énergie, la France ait recours aux importations d'électricité, mais à un prix peut-être plus cher et avec un bilan carbone élevé surtout lorsque l'énergie vient des centrales ther-

miques à charbon d'Allemagne et qu'elles brûlent du lignite, charbon très polluant.

Pourtant, **les salariés de la centrale ainsi que la direction d'EDF font une proposition de reconversion de la centrale autour du projet ECOCOMBUST.** Au lieu de brûler du charbon, la centrale utiliserait comme combustible des pellets de bois (biomasse) fabriqués à partir de déchets bois (vieux meubles, charpentiers, palettes...) venus des déchetteries situées à 130 km autour de Cordemais. Des déchets bois qui pourraient aussi être acheminés par transport fluvial pour éviter le « tout camion ». En effet, la fermeture de la centrale aura aussi des conséquences pour le port puisque le transport de charbon vers la centrale représente plus de 3 millions de tonnes/an de trafic maritime et fluvial (10% du trafic total du port).

La question du développement du port est donc elle aussi cruciale. C'est pourquoi, **la reconversion de la centrale et les projets de développement de la production d'équipements pour les énergies renouvelables dans l'estuaire de la Loire sont des enjeux cruciaux pour l'activité portuaire.** Aussi, la transition énergétique et écologique doit être construite de manière globale. Après 2026 et l'entrée en service de l'EPR, la production d'électricité pourrait être remplacée par la production de vapeur pour les réseaux de chauffage urbain.

Ainsi, la centrale et la nouvelle filière industrielle autour du pellet continuerait de fonctionner et de préserver l'emploi. C'est ce sur quoi a insisté Fabien Gay auprès de la direction d'EDF lors de la visite de la centrale électrique et du prototype mis en place pour tester la nouvelle combustion. Une technique qui divise par 5 les productions de CO₂ pour une même quantité d'électricité produite.

La transition énergétique et écologique est au cœur des préoccupations des sociétés, l'évolution des sciences et des techniques permet aujourd'hui des progrès considérables en la matière, encore faut-il poursuivre les recherches, se doter des outils pour y parvenir. ECOCOMBUST en est un. C'est aujourd'hui à l'État de rendre sa décision sur le lancement du projet, de l'accompagner et de le soutenir financièrement.

La Société Générale : 13 plans sociaux en 12 ans



Crise ou pas crise la Société Générale n'en finit plus de « restructurer ». Ainsi tailler dans les effectifs semble même être devenu, à l'instar d'autres grands groupes, un mode de gestion en soi.

Lundi 9 novembre, l'entreprise a donc annoncé la sortie de son dernier plan social, avec le départ de 640 personnes au niveau national dont 60 à Nantes. Malgré ces nombreux plans de restructuration faits pour le marché, le cours de l'action continue de dé-

gringoler (-58 % sur 10 ans). Pour les employés nantais la chute représente près de 5% du personnel sur ce site.

Les effectifs semblent déjà usés par les plans précédents. Pour le syndicat CGT un chiffre est particulièrement révélateur de la dégradation des conditions de travail, le nombre d'arrêts de travail qui ont augmentés de plus de 20% dans les deux dernières années.

Le représentant du personnel Thomas Ollivaux déplore que « la seule variable d'ajustement pour verser les dividendes aux actionnaires ce sont les frais de personnel » ainsi en dix ans 8 000 postes ont été supprimés. Pendant la même période, la moitié du résultat net du groupe a été distribué aux actionnaires, ce qui représente plus de 10 milliards d'euros.

Fin de la grève à la clinique du Parc

Le personnel de la clinique du Parc à Nantes a repris le travail le 16 octobre dernier après 35 jours de grève, dont 29 consécutifs (voir NLA n°1037). La lutte des salariés, soignants, techniques et administratifs a permis d'arracher une augmentation de 60 € mensuels nets, une prime de 100 € et le respect d'une prime d'habillement. Si toutes les revendications des grévistes n'ont pas été satisfaites, ces différents points viennent récompenser une lutte acharnée menée par la base des salariés.

Le caractère unitaire des grévistes s'est affirmé au-delà des différences de statuts pour mettre en déroute les stratégies de division de la direction de l'établissement. Dans la seule clinique psychiatrique privée nantaise, les salariés ont affirmé leur volonté de se servir de cette grève comme d'un point d'appui pour les luttes à venir.



Dans nos collectivités

5

À l'heure du (re)confinement

En mars dernier comme l'État à son sommet, les collectivités se sont trouvées surprises par l'évolution de l'épidémie de COVID-19. **En l'absence de préparation, les textes encadrant l'action publique n'ont cessé d'évoluer et, par-là, une grande diversité de mesures ont pu - ou non - être prises au niveau local.**



Avec ce deuxième confinement, le Gouvernement a souhaité que les services publics demeurent accessibles et fonctionnels et que l'ensemble des salariés qui le peuvent puisse continuer à travailler : les accueils de nos mairies ne sont pas systématiquement fermés, signe que malgré la pandémie, la continuité du service public est cette fois bien assurée. En effet, le confinement brutal de mars avait été l'occasion de tester grandeur nature les Plans de Continuité d'Activité, Communaux et Intercommunaux là où étaient mis en place, mais malgré un début de réflexion, c'est bien le système D qui a prévalu.

La priorité des mesures gouvernementales et locales était le plus strict respect d'un confinement très rigoureux, peu à peu assoupli à mesure que les questions d'opportunité et de meilleur encadrement se posaient (fermeture des espaces de jeux pour enfants, de tout lieu potentiel de rassemblement, voire de parcs publics, mesures aujourd'hui limitées non aux lieux mais bien aux rassemblements).

Dès la mi-mars, une question a émergé dans le débat public : l'utilité de porter des masques dans les espaces publics et lieux clos. Le Gouvernement lui-même commençait à recommander son port, suivant en cela les recommandations de l'académie de médecine. De plus, nous étions alors en fin de pénurie car la Chine était parvenue à des niveaux de production supérieures à ses besoins. **Et enfin les stocks de matériel pour les soignants étaient reconstitués, après des semaines d'aveuglement sur la propagation de l'épidémie et des années de négligences sur la préparation à de nouveaux phénomènes épidémiques.**

L'action des collectivités a été déterminante et, sans attendre les mesures gouvernementales précises, des masques ont été commandés et distribués au niveau communal, souvent avec une coordination intercommunale comme pour la CARENE et Nantes Métropole.

Dans l'été, déjà, la situation mise sous contrôle par le confinement commençait à se dégrader et ainsi le centre ville de Nantes devenait zone de port de masque obligatoire le 14 août, suivi de près par Saint-Nazaire le 17 août, évolution qui se confirmera par l'obligation sur tout le territoire de ces communes le 12 septembre avec Saint-Herblain, Saint-Sébastien et Bouguenais... **Prélude au reconfinement.**

Élections régionales et départementales en question

Face à la pandémie généralisée et non contrôlée, nous avons la certitude que les échéances de mars 2021 seront repoussées.

Si l'hypothèse de juin 2021 semble la plus probable, un report à l'automne ou après les présidentielles de 2022 est également envisagé par le gouvernement.

Une commission, présidée par Jean Louis Debré et associant l'ensemble des forces politiques, doit rendre son avis dans les jours à venir et la décision gouvernementale devrait intervenir début décembre. Malgré toutes ces inconnues, le comité régional des Pays de la Loire a décidé de continuer la préparation de ces élections en actant désormais des éléments concrets tant sur le projet que sur la stratégie. Comme décidé nationalement, nous rencontrons à nouveau les forces de gauche et écologistes avec la volonté d'un rassemblement mettant en échec LREM, la droite et l'extrême-droite.

Ce re-confinement s'accompagne d'un niveau de défiance jamais atteint. **Face à ce climat lourd et anxiogène, nous devons redonner de l'espoir aux Ligérien.nes avec des propositions répondant aux défis d'aujourd'hui et de demain.**

Scolarité



Ce reconfinement est marqué par la continuité scolaire, déjà préparée par la rentrée, **véritable baptême du feu pour Pierre Camus-Lutz, nouvel adjoint communiste en charge de l'éducation à Couëron dont « le premier enjeu a été de mettre en application le protocole sanitaire en concertation avec l'ensemble des acteurs des écoles ».**

Il s'agissait « d'imaginer des fonctionnements bienveillants et bien-traitants pour les familles (parents-enfants) entrant pour la première fois en petite section et plus largement en maternelle ; que la première entrée à l'école puisse se faire dans des conditions les plus « normales » possibles [et notamment] laisser les parents accompagner les enfants dans les classes, etc. »

Pour la rentrée de novembre, il a fallu prendre en compte l'obligation de port du masque en classe : « tout comme la région et le département, nous avons décidé de contribuer à la dotation de masques pour les familles couëronnaises au nombre de deux masques par enfant (presque 5000 masques donc).

C'est à la fois une mesure de justice sociale, permettant aux familles les plus modestes de se doter en masques de qualité, ainsi qu'une mesure sanitaire car c'est en permettant à l'ensemble de la population de se protéger et d'être protégée que les efforts seront réellement efficaces. »

Économie

L'impact économique, malgré certaines mesures (décalage de loyers, report de la nouvelle convention assurance chômage, chômage partiel...) est rude et se traduit socialement.

L'impact sur les familles les moins favorisées a donc été prise en compte dans les communes, singulièrement celles de gauche. En effet, l'arrêt de la restauration scolaire a augmenté pour bien des familles le budget alimentaire pour les familles à bas quotient : Saint-Herblain a mis en place des chèques services pour 60 € par enfant, la ville de Nantes, versement de 100 € par enfant ou encore à Bouguenais la mise en place d'un système progressif pour venir compenser toutes les familles qui voyaient leur budget augmenter. « Au delà de l'aspect alimentation des enfants, il s'agissait bien de solvabiliser les familles qui souvent connaissent des variations de revenus liées à une situation de précarité professionnelle » précise Gauthier Lorthiois, qui a piloté le dispositif. « C'est sans doute une forme de détournement, mais si l'aide aux familles a été possible, l'aide aux acteurs économiques est beaucoup plus limitée car le droit empêche de trop intervenir au nom de la concurrence libre et non faussée ». En effet, l'aide économique est dévolue à l'État, aux Conseils Régionaux et un peu aux Métropoles, les adaptations locales étant limitées car pouvant rapidement être considérées comme des aides directes ou indirectes aux entreprises et déclarées illégales, ce qui n'a pas empêché des exonérations de droits, de loyers ou de taxes mais de manière marginales et peu ciblées, tous les secteurs n'étant pas en difficulté.

Réserve citoyenne ?

Le contexte épidémique a fait apparaître des vocations citoyennes à contribuer au fonctionnement du service public.

Dans de nombreuses communes comme Saint Nazaire ou Bouguenais, **la réserve citoyenne de sécurité civile est soit en place, soit en étude. Déjà mise en œuvre dans les communes qui connaissent régulièrement des sinistres**



Déjà difficile, la situation l'est davantage avec ce deuxième confinement et la nouvelle fermeture des commerces non essentiels.

Si des Maires ont pris des arrêtés généraux pour la réouverture des petits commerces non essentiels, ces derniers ont été annulés car tout à fait illégaux. L'Association des Maires de France quant à elle souhaite que soit réétudiée la notion de commerce de première nécessité pour aboutir à un assouplissement global. Pour beaucoup de commerçants la situation demeure : des charges qui perdurent, un chiffre d'affaires inexistant dans un contexte où il faut limiter les déplacements des personnes... rien de simple sinon à ce que les compensations d'État soient suffisantes pour conforter le revenu des travailleurs de ce secteur, qui ne sont pas les seuls à particulièrement souffrir... comme dans le secteur culturel.

telles que les inondations, elle donne un cadre à l'action bénévole de citoyennes et citoyens qui sont ainsi formés et entraînés à contribuer aux actions de crise.

Si le dispositif peut être lourd à mettre en place, le statut de collaborateur du service public permet simplement de donner la légitimité à l'action d'habitants, les plaçant sous la responsabilité de la collectivité comme le serait un agent public.

Où en est la presse d'opinion ?

En septembre, nous pointions l'exigence d'une réorganisation globale de la presse écrite à la suite de la faillite de Presstalis, et la mise en place de France Messagerie avec à la clef des centaines de suppressions d'emplois ainsi que la fin des structures régionales de répartition et de distribution des journaux.

Parmi le marasme que vit la presse, concentrée pour une grande part entre les mains de quelques milliardaires, démonétisée par les journaux gratuits il y a vingt ans, dépassée par l'information en ligne et les réseaux sociaux plus récemment, le rééquilibrage des comptes (certes fragile) de l'Humanité est une excellente nouvelle ! Le mouvement impressionnant de soutien qui a suivi la mise en redressement judiciaire du journal a montré que la presse progressiste continue d'être plébiscitée.



Culture, idées, sciences

6

Huma-café

par temps de confinement

La rencontre du vendredi 20 novembre initialement prévue à La Manufacture ne pouvant avoir lieu, un lien sera envoyé aux adhérents des Amis de l'Humanité 44 et aux soutiens de l'Huma-café afin de pouvoir regarder le film en streaming, précédé d'une introduction et suivi d'un entretien avec la réalisatrice, **Ulli Gladik**.

Nous maintenons l'horaire habituel de 18 heures.

A 20 heures, un lien «zoom» sera envoyé pour une discussion avec la réalisatrice, traduite en direct et modérée par Bénédicte Terrisse et Lisa Kargl.

forum culturel autrichien

«Inland», récompensé par l'Académie du Film de Vienne en tant que meilleur documentaire 2020, suit trois électeurs de l'extrême-droite autrichienne avant, pendant et après des élections nationales. Laissant libre cours à la parole, sans toutefois omettre de donner son avis, Ulli Gladik montre la banalisation du discours porté par le parti d'extrême-droite.

Le film, en s'attachant à nous dévoiler l'intimité des personnes interrogées, leurs peurs, leurs fragilités, ainsi que les espoirs qu'ils mettent dans la participation du FPÖ au futur gouvernement, nous donne à voir un certain nombre de rapprochements avec notre situation hexagonale.

La rencontre, soutenue par le Forum culturel autrichien, se fait en partenariat avec l'Université de Nantes, dans le cadre d'un colloque sur la réception de Didier Éribon dans les pays germanophones. Colloque dont les contributions seront publiées dans la revue « Lendemain ». Le film a été traduit et sous-titré par les étudiants de Master 2 (MCCI/APC) encadrés par Bénédicte Terrisse et Lisa Kargl, maîtresses de conférence. L'introduction sera faite par Lisa Kargl.

Renseignements au 06 52 60 76 13

Précédents documentaires d'Ulli Gladik:



Le film « **Natasha** » (2008) suit pendant une année une mère de famille Rom de quarante ans qui gagne sa vie en mendiant dans les rues de Graz, tout en retournant régulièrement en Roumanie où elle fait vivre toute sa famille.

« **Global shopping Village** » (2014) est une véritable enquête sur le phénomène des centres commerciaux : obtention des permis de construire, rapport avec les municipalités, attraction populaire ou encore conséquences déstabilisatrices sur le tissu commercial local.

La culture en danger



Le monde des arts et de la création a compté parmi les premiers impactés par la crise du COVID. **Mis à l'arrêt dès début mars et fortement impacté par des contraintes sanitaires qui ont bouleversé toute la chaîne économique entre deux confinements.**

Pire, le pays a vu resurgir un vieux débat : la culture est-elle essentielle dans un pays où les magasins d'informatique et téléphonie restent ouverts mais où la vente de livres en boutique (hors des retraits de réservations) est interdite ? **Dans ce contexte, ce sont les géants du net ou Gafam (Google, Amazon, Facebook...) qui se présentent comme les grands gagnants de la crise avec la capacité à pénétrer dans tous les foyers et sur tous les écrans.** Jeff Bezos, l'homme le plus riche du monde, le tout puissant patron d'Amazon a vu son chiffre d'affaires exploser à +40% en 1 an à la faveur de la crise sanitaire sous la protestation de gouvernements trop timides pour être audibles.

En France les industries culturelles pèsent près de 50 milliards d'euros dans le PIB. La seule annulation des festivals estivaux a provoqué une perte de 2 milliards d'euros. Et toute la chaîne économique, si diverse, est durement touchée. Or les aides annoncées par le gouvernement sont à ce jour plus

qu'insuffisantes. D'autant que l'enjeu dépasse de loin la seule sphère économique. **L'accès à l'éducation, à l'information, aux arts et à la culture sont des besoins majeurs pour l'émancipation individuelle comme pour faire société.** Pour favoriser la vie des idées et faire reculer l'uniformisation morbide voulue par les puissances d'argent notamment les géants du net pour la plupart issus d'un pays, les Etats-Unis, qui a compris et théorisé depuis longtemps le « soft power ».

« Si le monde était clair, l'art ne serait pas. » disait Albert Camus. Face aux crises sanitaire, sociale, économique, écologique, face aux obscurantismes qui s'étendent tragiquement nous avons plus que jamais besoin des arts et de la culture. C'est un enjeu de civilisation. Dans toute la France les communistes et leurs élu.e.s se mobilisent avec les acteurs culturels, avec les artistes déjà si souvent touchés par la précarité et confrontés à de nouvelles difficultés considérables.

La ville de Nantes s'est par exemple rapidement mobilisée avec des avances de subventions, avec le maintien de toutes les aides même lorsque les événements programmés n'ont pas pu avoir lieu, avec un fonds de soutien de 1 million d'euros qui a déjà été consommé. Et nous savons que le plus gros de la crise est devant nous. Les artistes et l'ensemble des acteurs culturels doivent pouvoir compter sur le soutien de leurs élus, sur le soutien des pouvoirs publics, sur le soutien du plus grand nombre aux mobilisations qu'ils engagent. **L'heure est à la mobilisation générale. Nous en serons !**

Aymeric SEASSAU, Adjoint au maire de Nantes
En charge de la culture

Des livres pour le centenaire



Marcel Paul, un ouvrier au conseil des ministres / Nicolas Chevassus-au-Louis, Alexandre Courban - Editions de l'Atelier/ 18€

Marcel Paul (1900-1982) est ouvrier électricien. Enfant de l'Assistance publique, pupille de la nation, il milite au parti communiste et à la CGTU, avant d'être déporté à Buchenwald pour son rôle dans la Résistance. Il devient ministre de la production industrielle dans le gouvernement du Général de Gaulle et mène le combat pour la nationalisation de l'énergie. Il est ainsi à l'origine d'EDF. Il est des hommes dont la notoriété n'équivaut pas à leur trace dans l'histoire...

Un désir de communisme / Bernard Friot et Judith Bernard - Textuel / 17€



Alors que nous sommes écrasés par le rouleau compresseur du capitalisme néolibéral, un désir de communisme ravive une lumière qui ne s'est jamais éteinte. Après des décennies d'autocensure, tant le mot « communisme » avait été sali par le régime soviétique, Bernard Friot revendique la poursuite du mouvement réel de sortie du capitalisme.

Avec Judith Bernard, ils explorent les voies ouvertes par de nouveaux droits économiques pour sortir le travail de l'impasse écologique et anthropologique où il est échoué. Nos habitudes de pensée s'en trouvent bousculées, percutées par des alternatives à contre-courant du défaitisme ambiant ; et, plutôt que de se faire le défenseur des victimes qui peuplent les classes laborieuses, Bernard Friot se met désormais à l'école des vainqueurs qui la constituent.



Le parti des communistes : histoire du PCF de 1920 à nos jours / Julian Mischi - Hors d'atteinte / 24,50€



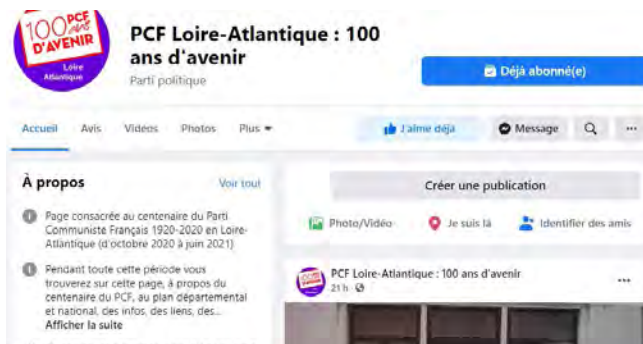
Au-delà de ceux qui l'ont pensé ou dirigé, et dont on a retenu les noms, le Parti communiste français est aussi le fruit de l'engagement de nombreux syndicalistes, militants associatifs, femmes se revendiquant ou non du féminisme ou encore travailleurs immigrés investis dans les luttes anticoloniales. Cette histoire, qui commence au Congrès de Tours en 1920 et traverse un siècle en France, est aussi la leur. Retraçant d'immenses espoirs et de profonds découragements, Julian Mischi, sociologue, relate ici une tentative unique de rendre justice aux classes populaires.



100 ans, un site et une page Facebook

Difficile aujourd'hui pour le Parti Communiste Français de fêter son premier centenaire, si une exposition, des débats et des conférences sont toujours envisagés pour le début de l'année prochaine, **le confinement implique de faire autrement.**

Afin, de partager ses cents ans d'histoire sans attendre un vaccin ou la fin de la pandémie, le Parti en Loire-Atlantique rend accessible à tous sur internet des récits, des textes et des témoignages. **Une page sur Facebook (www.facebook.com/pcf44100ans) et sur un site dédié (100ans.pcf44.fr)**



Les 100 ans du PCF

7

Au rythme des feuilles et du temps



Numériser les anciens numéros des NLA est un travail fastidieux et utile, on y croise ce qui fait le sens de l'activité des communistes de Loire-Atlantique.

Comme des lignes rouges dans la continuité, tout en se renouvelant, la navale, l'aéronautique, le port, la paix, les réalités sociales, populaires et citoyennes ou les luttes économiques... Les Nouvelles, c'est également la fête, le livre, la culture, l'Huma-café... De plein pied dans le mouvement réel. Constat, réagir et aussi proposer.

Les numéros spécifiques comme le spécial énergie, le supplément Naval en 2006, l'aéroport de 2003, la constitution européenne ou la nouvelle formule réalisée en 2005.

On y croise ce qui fait l'essence du point de vue communiste à travers la multitude d'action et d'intervention : donner de la perspective et ouvrir des voies pour l'émancipation sociale et humaine dans une visée de dépassement révolutionnaire du capitalisme.

Cela à travers les revendications et aspirations quotidiennes les plus diverses, de terrain, comme à propos des dossiers plus « importants ».

On y croise des visages connus ou inconnus, des visages qui ont changés au fil du temps et des feuilles qui se tournent.

Les anciens numéros numérisés sont progressivement mis en ligne sur le site nla44.fr et sur le site des 100ans.pcf44.fr dans la rubrique « archives ».

Gérard Rastel : un engagement d'avenir



Avec des parents engagés, c'est très naturellement que Gérard Rastel est entré en politique : sa mère faisait partie du Comité de libération d'Henri Martin pendant la guerre d'Indochine et son père, travaillant comme docker, a participé du mouvement qui refusait le déchargement des armes américaines dans le cadre de la guerre de Corée. **À 12 ans, « Gégé » était porte-drapeau pour « l'Union des vaillants et vaillantes » aux commémorations de Chateaubriant.**

Adhérent à la JC à 17 ans, la guerre d'Algérie donne le ton : nous sommes en 1958. Les idées de la Résistance sont toujours très présentes auprès des jeunes et imprègnent leurs actions, comme lorsqu'il a fallu défendre la Bourse du Travail, dormant dans des cars Citroën. Au moment des Accords d'Évian, Gérard est à l'école fédérale à Sainte-Marguerite, et ne fera son service militaire qu'après la guerre, avec la dernière classe à partir sur 18 mois.

À Saint-Nazaire, Gérard participe avec force à la JC, qui va connaître un beau développement: ils vont vendre jusqu'à 400 exemplaires du journal *Avant Garde* au moment de la venue de Khrouchtchev. En 1961, il va devenir membre du Conseil national et, encore mineur, la majorité étant alors fixée à 21 ans, membre du Conseil fédéral du parti. Il s'est toujours senti reconnu et appuyé par les responsables.

Avec Maurice Piconnier, il se fait embarquer par la police alors qu'ils collaient des affiches « Libérez Ben Bella ». En cellule, Maurice Piconnier lui dit : « P'tit gars, on va être sorti vite fait, on va appeler les copains »... et ça n'a pas traîné. À l'arrière de la moto, Gérard a fait plusieurs campagnes avec Maurice Rocher sur le département, rayonnant de La Meilleraye au vignoble.

Il y a eu les luttes, **comme la grève des mensuels en 1967 pour les salaires, avec 6000 manifestants nazairiens contre le lock-out patronal, ainsi que celle de la Sotrinec.**

Bien qu'adhérent CGT, Gérard se consacre plus au Parti qu'au syndicat. Le Parti est alors fort et pèse dans la vie politique. Les élections municipales de 1973 verront arriver 13 élus communistes au conseil.

En 1976, Georges Marchais vient à Saint-Nazaire faire des propositions sur la construction navale. Il y a à l'époque 1000 adhérents, et la section va se recomposer en trois sections, avec celle de l'Aérospatiale et celle des Chantiers de l'Atlantique. C'est cependant le moment où le Parti socialiste commence à renier les engagements du Programme commun, créant un certain malaise.

En 1981, Gérard ne participe pas à la fête, peu convaincu par l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand. Les camarades lui en feront la remarque...

La période de mutation du Parti, avec Robert Hue, n'a pas été une période bien vécue : « devoir se frapper la tête en faisant mea culpa... Nous n'avions pas à nous excuser du travail accompli ! »

Avec sa fille, entre les deux tours de la présidentielle, Gérard a inondé d'affiches contre le FN la ville de Saint-Nazaire : cela montrait qu'il faudrait encore compter sur le Parti communiste.

Toujours membre du Comité local, Gégé continue, comme depuis bientôt 40 ans, à diffuser l'Huma dimanche – il y a eu 16 ventes dimanche dernier.

En regardant en arrière, il considère que, pour l'apprenti en bâtiment de 14 ans qu'il a été, le Parti a été une école permanente et trouve qu'actuellement « **on a du mal à ré-allumer les étoiles** », regrettant le développement de l'individualisme et espère un réveil.

Estelle Brousse : Un engagement d'avenir



J'ai adhéré au Parti en 2007. J'étais à l'époque étudiante à Angers. **Dès le début de mes études en 2004, je me suis investie dans le syndicalisme étudiant à l'UNEF. J'y ai rencontré des camarades, communistes pour certains.** L'année 2006 a été la plus marquante avec la mobilisation contre le Contrat Première Embauche. A Angers comme partout ailleurs en France, **la mobilisation étudiante notamment a été massive et intense.** Un comité de mobilisation s'est mis en place avec les syndicats et organisations étudiantes. Nous organisons, les AG, les

blocages de la fac, les manif... **La victoire du mouvement contre le CPE a été un vrai point d'appui pour les organisations de jeunesse de l'époque et elles y ont connu un bel essor et nous avons été nombreux à nous engager.** J'ai donc naturellement adhéré au PCF à cette époque. En 2008, la mobilisation étudiante a été très forte contre l'autonomie des universités. Des coordinations nationales étudiantes ont été organisées un peu partout en France. J'ai eu l'occasion de participer à plusieurs d'entre elles et cela a été une belle expérience que de rencontrer des jeunes venant de divers horizons. Engagée au Mouvement des Jeunes communistes de France, je suis rentrée au Conseil national du MJCF, avant de prendre la responsabilité de coordinatrice nationale à la communication de 2012 à 2014.

Aujourd'hui, la sauvagerie du capitalisme sur nos vies est telle que je pense nécessaire de s'organiser pour le renverser. La guerre, la haine, l'injustice, l'exploitation, sont autant de motifs pour s'organiser au sein d'un parti politique qui défend l'égalité et la paix. S'organi-

ser collectivement pour défendre et gagner de nouveaux droits est une des raisons qui font porter du sens à mon engagement politique. Le PCF est pour moi à ce jour l'outil le plus pertinent pour s'organiser dans la société française et faire vivre les idées progressistes. Mon investissement est également une manière d'agir pour changer concrètement le monde dans lequel je vis au quotidien.

Je me sens plutôt en phase avec le PCF, surtout depuis le dernier congrès. Les textes d'orientation, la nouvelle génération qui prend des responsabilités... Tout cela participe à un nouveau dynamisme de notre organisation. Je pense qu'aujourd'hui le rôle du PCF est primordial dans notre société. Porter la parole du pacifisme, de la coopération internationale, de l'égalité des droits, est aujourd'hui un combat difficile. **La parole publique est saturée par des médias où la haine transpire quotidiennement.** L'action politique des gouvernements saborde chaque jour un peu plus les droits des travailleurs et des plus fragiles de notre société. **Alors je crois que le PCF est plus que jamais d'actualité pour défendre nos droits et pour défendre l'idée qu'un autre monde est possible.**



MOUVEMENT
JEUNES
COMMUNISTES
DE FRANCE

Texte de:
lavantgarde.fr

Le droit de caricaturer attaqué par des réactionnaires et des libéraux

On a pu assister ces dernières semaines aux condamnations de certaines caricatures de la part de deux responsables de l'Église catholique française. On a pu voir Justin Trudeau, le très libéral premier ministre du Canada, exprimer à propos des caricatures qu'il n'existe pas de « liberté d'expression sans limites ». De réactions limitées aux courants réactionnaires islamistes, les caricatures sont désormais condamnées par des acteurs qui d'habitude se portent garant d'une certaine forme de liberté d'expression. La rédaction de Charlie-Hebdo a publié une sélection de courriers reçus estimant qu'ils étaient, en partie ou totalement, responsables des attaques récentes qui secouent la France et depuis l'attentat de Vienne, l'Europe.

La presse satirique

La caricature de presse est un moyen de pratiquer un droit, la liberté d'expression. Celle-ci n'est pas « sans limite », mais la limite est particulièrement large en termes de presses, notamment satiriques. Le droit permet le traitement judiciaire, mais n'est finalement que l'expression d'une acceptation majoritaire à un instant défini et peut évoluer. L'invoquer ne constitue donc pas une réponse suffisante au débat qui ressurgit aujourd'hui. La caricature de presse est également un moyen d'expression culturellement marqué. La lecture de la presse écrite a nettement reculé sous l'influence de nouveaux médias. La presse satirique a généralement eu des audiences faibles, voire confidentielles. Charlie-Hebdo ne faisait pas exception.

Loin d'être inaccessible, ce genre de presse nécessite toutefois une certaine familiarité pour être pleinement comprise. La diffusion de dessins sans contextes, parfois tronqués, à des publics n'ayant jamais entendu parler du journal, ne permet pas leur compréhension totale. La Une sur Erdogan paraît particulièrement banale si on la resitue dans l'ensemble des dessins du journal faisant apparaître des chefs d'État.

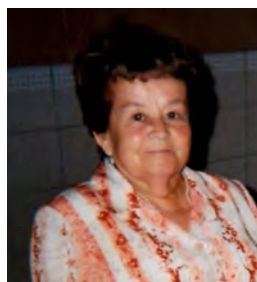
On peut même si on l'ose dresser un parallèle avec la réception du Rap par des personnes qui n'y sont pas familières. La vulgarité volontaire, la violence des propos, la provocation des images utilisées ont même pu conduire à des procès contre des rappeurs. Là aussi, on a pu voir des textes tronqués, présentés en dehors du contexte de la chanson, sans les références culturelles nécessaires, être fustigés.

Les caricatures religieuses

Le manque de références culturelles peut difficilement expliquer les positions des évêques de Nice et de Toulouse. La même remarque peut être faite sur le Premier ministre du Canada. Les caricatures ciblant une religion sont inacceptables, car remettent en cause le caractère sacré de concepts liés à leurs croyances. Cette remise en cause constitue à leurs yeux une insulte de leur personne. Ce qui les fait dire que l'ensemble des croyants seraient injuriés par des représentations peu glorieuses d'éléments sacrés de leur culte. Conséquences funestes de ces « insultes » contre les croyants, elles viendraient alimenter les violences des attentats. La position de Mr. Trudeau est à peine différente, si ce n'est qu'elle inscrit cette « insulte aux croyants » dans une perspective communautaire plutôt que de l'ordre du sacré. Les expressions devraient, selon lui, éviter de « blesser » notamment des « communautés qui souffrent de discriminations ». Ces positions viennent finalement enterrer la liberté d'expression. Avoir le droit de dire ou faire ce qui ne choque pas ce n'est pas un droit. Les droits s'apprécient uniquement à l'occasion d'un litige. L'importance de la jurisprudence n'est pas due uniquement à un législateur malhabile qui aurait laissé sa place aux juges. C'est dans l'adversité de deux positions contraires que s'expriment les droits.

Une caricature peut être injurieuse, raciste, négationniste, ou encore faire l'apologie du terrorisme et tomber sous le coup de la loi. Cette limitation par loi de la liberté d'expression est nécessaire et admise par tous. La loi fait l'objet d'un débat permis par cette même liberté pour aboutir à une limite qui marque le rapport de force d'une époque. Cette limite n'est pas immuable et doit être amenée à évoluer. Cependant, la seule déduplication en victime d'une caricature du fait que celle-ci ait choquée n'est pas acceptable pour garantir la liberté d'expression. Un tel fonctionnement conduit nécessairement à une restriction infinie de la liberté, tout à chacun pouvant se déclarer choqué sans que sa parole puisse faire l'objet d'un débat rationnel. C'est parce qu'il est impossible de définir ce qui n'est pas choquant, qu'il faut toujours continuer à revendiquer le droit de choquer. C'est cela, le combat pour le droit à la « caricature », c'est celui de la liberté d'expression.

Hommage à Hélène Le Gac



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès à l'âge de 97 ans d'Hélène Le Gac. Hélène a eu un très long engagement pour la défense de la condition féminine et à lutté contre l'injustice et pour l'égalité. Elle a été pendant de longues années Présidente du Comité local de Saint Herblain de l'Union des femmes françaises, aujourd'hui Femmes solidaires. Tant qu'elle a pu, elle a battu le macadam pour combattre tous les mauvais coups qui pouvaient être portés aux salarié(e)s et faire progresser le sort des femmes et des hommes les plus modestes. Elle a été longtemps, comme son époux Marcel décédé

en 1984, adhérente au PCF et à la CGT. Nous présentons toutes nos condoléances à Loïc, Gérard, Yannick et Dominique

Hommage à Gérard Deslandes



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Gérard Deslandes à l'âge de 74 ans. Militant de la section de la Presqu'île guérandaise du Parti communiste français et de la CGT depuis de longues années, il était responsable local de l'Adeva (victimes de l'amiante) au Croisic, rôle qu'il assumait avec un grand engagement.

Nous présentons à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.

Retour sur les commémorations



C'est dans un contexte sanitaire marqué par la COVID19 que se sont tenus les hommages aux 48 fusillés de Nantes, de Châteaubriant et du Mont Valérien, fusillés le 22 octobre 1941.

Du 16 au 22 octobre et dans le respect des règles sanitaires, toutes les initiatives ont rassemblé un nombre important de participants et ce malgré la crise.



De la Veillée du souvenir organisée par le Comité départemental du souvenir le 16 septembre aux cérémonies officielles du 22, la présence militante et populaire a mis en évidence le travail de mémoire réalisé par le Comité du Souvenir et l'Amicale nationale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt. Ian Brossat dans son allocution du dimanche 18 octobre à la carrière de la Sablière de Châteaubriant donnait le ton « En 2021 nous célébrerons le 80ème anniversaire du sacrifice des 48, commençons dès aujourd'hui à construire sa réussite ».



Rendez-vous est donc fixé au week-end du 17 octobre 2021 pour faire des plus grandes commémorations populaires de France un moment encore plus incontournable.

« Nouvelles de Loire-Atlantique »

Directeur de la Publication : Pierre DAGUET

Commission paritaire : N°0325 P 11519

Imprimerie : IMPRAM Lannion

Composition : Clément CHEBANIER

Responsable de la rédaction : Pierre DAGUET

NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes Tél : 02 40 35 03 00

E-mail : redac.nla@orange.fr

Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :

Louis CHRETIEN

Pedro MAIA

Pascal DIVAY

Véronique MAHE

Gauthier LORTHIOIS

Catherine GRAVOILLE

Imprimé sur du papier fabriqué dans l'Union Européenne (France, Allemagne, Belgique...) référencé EU Ecolabel

Papier certifié FSC et PEFC composé de fibres 100% recyclées

Eutrophisation : Ptot 0,009 kg/tonne



Soutenir et s'abonner aux Nouvelles de Loire-Atlantique



Parce qu'un journal, c'est un lien entre ceux qui l'écrivent et ceux qui le lisent, parce que les Nouvelles de Loire-Atlantique ont un positionnement original et unique parmi la presse départementale, parce que ce lien, cet apport doit perdurer pour faire vivre la parole singulière qui est celle de votre journal, pour donner la parole aux acteurs des mouvements sociaux, associatifs, progressistes, pour un regard critique sur l'actualité, soutenez et abonnez-vous aux Nouvelles de Loire-Atlantique.

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TEL : EMAIL :

Je m'abonne pour un an et verse un chèque de 20 euros

Je soutiens les Nouvelles de Loire-Atlantique à hauteur de€

Chèque à l'ordre de ADF44

A renvoyer à NLA- Bulletin d'abonnement, 41 rue des Olivettes, 44000 NANTES